

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 22 juin 2009**

CP 09/06-34

**« AVENIR ENTREPRISE »  
ETUDES ECONOMIQUES D'ANALYSE  
ET DE FAISABILITE INDUSTRIELLE**

| <b>Maîtrise d'ouvrage</b>             | <b>Objet</b>                                         |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Communauté de Communes du Quercy Vert | Étude d'opportunité de création de zones d'activités |

Par délibération en date du 16 novembre 2007, l'Assemblée Départementale a souhaité mettre en place un nouveau dispositif en matière d'intervention économique.

Le Conseil Général, dans le cadre des aides accordées aux communes, intercommunalités, établissements publics, organismes professionnels, associations..., peut apporter un soutien financier pour la réalisation d'études économiques prospectives ou analytiques de portée générale ou liées à la faisabilité de projets particuliers.

Le montant de la subvention est fixé à hauteur de 50 % du coût hors taxe de l'étude avec un plafond de 25 000 € par opération.

Dans le cadre des dispositions précitées, le Comité Avenir Entreprise, réuni le jeudi 16 avril 2009, a déterminé un projet éligible aux aides susvisées qui nous est soumis ci après :

**Communauté de Communes du Quercy Vert : étude  
d'opportunité de création de zones d'activités**

**► LES RAISONS**

Positionnée au Sud-Est de l'agglomération de Montauban, la Communauté de Communes du Quercy vert, qui compte 6 communes, bénéficie d'un potentiel de développement conforté par la présence d'infrastructures de communication telles que la Départementale 999 irriguant le Tarn et l'Aveyron et la proximité de l'A20.

Cette situation lui permet donc d'envisager la création d'une zone d'activités. Pour cela, la Communauté de Communes souhaite obtenir une étude économique et technique devant l'amener à structurer l'offre d'implantation de son territoire afin de répondre au mieux à l'ensemble des demandes des entreprises.

## ► LE PROJET

L'étude proposée par Interface permettra de fournir une aide à la décision mais aussi un outil opérationnel pour la mise en place d'une zone d'activités sur le territoire intercommunal.

Pour cela les objectifs fixés à cette étude sont :

- l'identification des potentialités de développement en analysant les demandes des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- la réalisation d'un état des lieux, c'est à dire un diagnostic global des espaces économiques des territoires voisins afin de classer et de les hiérarchiser qualitativement et quantitativement dans un schéma de développement concurrentiel,
- la proposition d'orientations stratégiques adaptées aux enjeux afin de déterminer les préconisations pour la mise en oeuvre d'une stratégie opérationnelle économique de la ou des zones d'activités du Quercy Vert.

## ► LA RECEVABILITE

Le dossier est recevable au titre de la politique en faveur des études de faisabilité car :

- il est porté par une Communauté de Communes,
- il s'agit d'une étude sur la mise en place d'un équipement structurant pour le territoire intercommunal,
- la Communauté de Communes du Quercy Vert a fait appel à des prestataires spécialisés.

A noter que ce dossier est étudié dans le cadre des études économiques d'analyse et de faisabilité industrielle et non au titre du fond de concours, car l'activité concernée est purement économique.

## ► COÛT DE L'ETUDE

|              | <b>MONTANT HT</b>  |
|--------------|--------------------|
| <b>TOTAL</b> | <b>10 680,00 €</b> |

## ► PLAN DE FINANCEMENT DE L'ÉTUDE TECHNIQUE

|                 |                    |
|-----------------|--------------------|
| Conseil Général | 5 340,00 €         |
| Autofinancement | 5 340,00 €         |
| <b>TOTAL</b>    | <b>10 680,00 €</b> |

La participation du Conseil Général est de 50 % du montant de l'étude plafonnée à 25 000 €, soit en ce cas  $10\,680\text{ €} \times 50\% = 5\,340\text{ €}$

## ► RESULTATS ATTENDUS

Cette étude est nécessaire afin que la Communauté de Communes puisse décider, en toute connaissance de cause, de l'opportunité de la création d'une ou plusieurs zones d'activités sur son territoire.

## ► AVIS DU COMITE « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le Comité Avenir Entreprise considérant que cette étude permettra à la Communauté de Communes du Quercy Vert de décider ou non de la création d'une zone d'activités, propose d'accorder une subvention d'un montant de 5 340 €.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

Je vous précise que cette subvention sera éventuellement prélevée sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental sur l'article 657347 sous-fonction 91.

|                                                  |                    |
|--------------------------------------------------|--------------------|
| Autorisation de programme 2009                   | 50 000,00 €        |
| Engagement 2009                                  | 12 492,00 €        |
| Engagement à la commission permanente de ce jour | 5 340,00 €         |
| Disponible                                       | <b>32 168,00 €</b> |

## DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du comité technique « Avenir Entreprise » réuni le 16 avril 2009,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde une subvention d'un montant de 5 340 € à la Communauté de Communes du Quercy Vert pour la réalisation d'une étude d'opportunité concernant la création d'une ou plusieurs zones d'activités sur son territoire ;
- Impute la dépense correspondante sur les crédits inscrits à l'article 657347, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,